



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Police - Absence affectation agents

Question écrite n° 44253

Texte de la question

M. Jean-Louis Thiériot appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur un problème de gestion des ressources humaines dans les services de la police nationale. Il lui fait part du différentiel qui existe entre le nombre de postes théoriquement ouverts dans les commissariats et le nombre d'agents réellement affectés. Il lui signale en particulier le cas du commissariat de Montereau-Moret qui affiche 106 effectifs alors que seulement 88 agents sont en réalité en poste. Ce manque de moyens humains se fait ressentir chaque jour sur le terrain et nécessite qu'il soit rapidement remédié à ce problème structurel. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui expliquer l'origine de cette insuffisance d'effectifs et les actions concrètes qu'il compte mettre en œuvre pour que les postes ouverts dans les commissariats soient effectivement dotés d'agents.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Thiériot](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44253

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 février 2022](#), page 924

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)